

Pourquoi tant d'éminents chefs militaires ont-ils cru nécessaire de démissionner ou de se faire déloger de leur poste, en raison de leur attitude au sujet des projets d'unification? Même si bon nombre d'officiers distingués se sont opposés au programme, il doit sûrement y avoir des officiers, également distingués, qui appuient la ligne de conduite suivie actuellement.

Un problème se pose à ce sujet, monsieur l'Orateur. Le 1^{er} novembre 1966, le ministre associé de la Défense nationale (M. Cadieux) citait un article écrit par le général Foulkes, à l'appui du concept d'unification. Toutefois, j'ai entendu dire que ce même homme s'opposait au principe de l'unification. Je ne sais plus qui croire. Je pourrais peut-être me reporter, à la déclaration dont a parlé le ministre associé et qui figure à la page 9395 du compte rendu. Le ministre associé a affirmé qu'elle avait été publiée dans le *Star Weekly* du 14 novembre 1961. Le général Foulkes est censé avoir dit:

• (6.30 p.m.)

Nous avons besoin d'une seule force armée, sous les ordres d'un chef d'état-major unique, et tous les membres de cette force armée porteront un uniforme identique. Nous avons besoin d'organiser notre force armée en unités conçues en fonction de la tâche particulière qu'elles ont à remplir au Canada, au large de nos côtes, en Europe, ou avec les Nations Unies. Ces unités devront être dotées des effectifs nécessaires à l'exécution de la tâche qui leur est assignée à un moment particulier. Elles n'auront ni effectifs fixes ni échelles de promotion rigides comme en ont actuellement les trois armes. Elles relèveront toutes d'une seule administration. C'est par ce moyen—et par ce moyen seul—que nous pourrons mettre fin aux griefs des contribuables qui se plaignent à bon droit de notre prodigalité, des doubles emplois et du gaspillage et que nous utiliserons à bon escient notre budget de défense.

Et maintenant, monsieur l'Orateur, je dois dire que j'éprouve quelque difficulté à faire concorder cette déclaration avec d'autres qui ont été attribuées au même éminent officier par certains de ceux qui s'opposent à l'unification. J'ai plusieurs articles devant moi. L'un d'eux a paru dans le *Citizen* d'Ottawa le samedi 12 novembre 1966, sous la rubrique: «Un officier supérieur appuie le programme de défense de Hellyer. Il s'agit du maréchal de l'air F. R. Sharp, le vice-chef d'état-major de la défense. Un autre article, publié dans le *Globe and Mail* le 15 novembre 1966, cite le chef d'état-major de la défense, le général J.-V. Allard, comme souscrivant à la politique du ministre. Je pourrais peut-être lire les deux premiers paragraphes seulement:

Le chef d'état-major de la défense, le général J.-V. Allard, s'est porté hier à la défense du fusionnement et de l'unification envisagée pour les

[M. Patterson.]

forces armées du Canada; il a déclaré que le but de ces mesures n'est pas de faire des forces armées un creuset d'individus anonymes sans aucune fierté pour leur milieu et leur rôle.

Il a précisé que chacun des trois services actuels conservera l'ambiance qui le caractérise «en respectant les traditions qui sont liées aux activités de chaque unité».

Devons-nous supposer, monsieur l'Orateur, que les officiers en uniforme appuient le principe de l'unification, mais qu'ils disent tout autre chose une fois rentrés dans leurs foyers? On le dirait presque. Dans ce cas, comment croire les officiers qui servent actuellement. Ils semblent contraints d'exposer la politique du gouvernement, de l'appuyer, d'y voir l'unique solution. Le ministre pourrait peut-être traiter de certaines de ces déclarations contradictoires et nous les expliquer.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Mon honorable ami ne croit certes pas ce qu'il dit. Ce serait très injuste à l'égard des officiers en uniforme. Ce serait également injuste à l'égard du ministre et du ministre associé, parce que nous n'avons pas exigé des militaires un aval de notre politique; nous ne leur demanderions pas de l'entériner s'ils n'y croyaient pas. C'est là courtoisie élémentaire envers eux et envers ceux qui ont pris leur retraite et qui ne pensent pas comme nous.

M. Patterson: J'aimerais certes partager l'avis du ministre mais, je le répète, je ne sais trop que penser, car en 1961 le général Foulkes a apparemment accordé son plein appui à une force armée unique, dirigée par un chef d'état-major et dotée d'un seul uniforme, et ainsi de suite, mais on le dit opposé au programme d'unification maintenant qu'il est retraité. Le ministre fait signe que non. J'ai peut-être mal compris certaines déclarations de membres de l'opposition officielle. Je puis vous assurer, cependant, monsieur l'Orateur, que je ne cherche aucunement à déprécier le mérite de militaires anciens ou actuels. J'essaie tout simplement d'expliquer mon attitude en cherchant à comprendre pourquoi certaines personnes font des déclarations apparemment contradictoires.

J'ai dit que, d'une façon générale, nous souscrivons à la politique exposée dans le projet de loi, mais on pourrait reprocher au ministre, je pense, d'avoir été si peu loquace jadis s'il était vraiment assez lucide pour savoir où il allait et ce qu'il se proposait de faire. J'aimerais remonter à novembre 1966 pour rele-